

Comment voter en fonction des "Principes non négociables" ?



Article rédigé par *Le Salon Beige*, le 01 février 2021

Les différentes traductions en italien/allemand/anglais/français des ‘principes non-négociables’ expliquent largement les différences de positions prises par les Conférences épiscopales française et américaine : tandis que la France a connu un mouvement général pour vider de leur substance ou de leur caractère obligatoire ces « principes non-négociables », les Etats-Unis les ont pris au pied de la lettre. Or, de fait, la lettre ne semblait pas la même en français et en anglais.

En français

Joseph, Cardinal Ratzinger, [*Note doctrinale concernant certaines questions sur l’engagement et le comportement des catholiques dans la vie politique*](#), publiée le 24 novembre 2002 en la Solennité du Christ-Roi de l’Univers (document approuvé par Jean-Paul II, et qui appartient donc au magistère personnel des papes) :

« La conscience chrétienne bien formée ne permet à personne d’encourager par son vote la mise en œuvre d’un programme politique ou d’une loi dans lesquels le contenu fondamental de la foi et de la morale serait évincé par la présentation de propositions différentes de ce contenu ou opposées à lui. Parce que la foi est un tout indivisible, il n’est pas logique d’isoler un de ses éléments au détriment de la totalité de la doctrine catholique. L’engagement politique en faveur d’un aspect isolé de la doctrine sociale de l’Église ne suffit pas à répondre totalement à la responsabilité pour le bien commun. »

Bon nombre d’interprètes « autorisés » de la pensée du pape, ou au moins du prédigéré de la Conférence des Evêques de France, ont tiré argument de la tournure à connotation morale « encourager par son vote » pour “enseigner” que l’on peut (voire même doit) dissocier l’intention du vote de l’effet du vote.

Et hop, plus d’impossibilité de voter par exemple pour un candidat promouvant le “mariage” homosexuel (François Hollande en 2012). Je peux en effet ne pas vouloir « encourager » le mariage homosexuel, et voter pourtant pour François Hollande. Voter, ou laisser voter : en effet, hop ! plus besoin pour les évêques de changer leur disque (rayé et inadapté au second tour de 2012) sur le seul et unique vote qu’un “catholique” *doit* tenir pour inacceptable (le vote nazi, ou sa version française connue comme « tradinazionaliste »).

Retrouvez l’intégralité de l’article sur

<https://www.lesalonbeige.fr/encourager-par-son-vote-les-differentes-interpretations-de-la-note-sur-les-principes>